

URBANISME. De nouveaux aménagements sont à l'étude pour changer l'image du quartier Jacques-Prévert

Mercredi soir 19 octobre avait lieu au Centre socioculturel Thérèse-Letinturier une présentation des nouveaux aménagements envisagés pour le quartier Jacques-Prévert.

Construit en deux phases dans les années 1950 à 1970, le quartier Jacques-Prévert a fait l'objet d'une étude de requalification en 2012, qui a débouché sur un projet lancé en 2014 avec la destruction de la Banane (40 appartements) et l'ouverture du Centre socioculturel. Depuis, le FJT (Foyer des jeunes travailleurs) a également vu le jour dans la Tour 16, et plusieurs bâtiments ont été démolis ou rénovés par les bailleurs sociaux : Orne habitat ; la SAGIM / Logis familial (aujourd'hui Logissia).

Le 19 octobre, la Ville organisait une réunion publique afin de faire le point sur l'étude en cours pour les futurs aménagements prévus sur une emprise de 8 hectares d'ici 2027. Le maire Michel Leroyer avait sollicité plusieurs représentants de l'Agence départementale d'ingénierie en charge du dossier :

Jean-Luc Gatien, directeur adjoint ; Denis Martins de Almeida, chargé d'opération ; Francesca Gattoni et Dehbia Mezred, architectes urbanistes.

Des constats et préconisations

Dans un premier temps, à partir d'un diaporama, Dehbia Mezred a présenté « un quartier à 10 minutes du centre-ville, mais replié sur lui-même, avec un sentiment de complexité d'accès ; de nombreux cheminements naturels, mais non matérialisés ». Elle a ensuite listé plusieurs préconisations : chercher à préserver des axes visuels avec les trames végétales et des circuits d'activités, que ce soit un parcours sportif ou artistique ; réaliser un espace piétonnier devant le Centre socioculturel avec une grande place, un verger, un préau ; créer une nouvelle voie pénétrante pour les véhicules et un chemin piétonnier à partir de l'avenue Lemeunier de la Raillère ; développer de la mobilité douce



Une poignée d'habitants avait fait le déplacement pour s'informer.

rel avec une grande place, un verger, un préau ; créer une nouvelle voie pénétrante pour les véhicules et un chemin piétonnier à partir de l'avenue Lemeunier de la Raillère ; développer de la mobilité douce

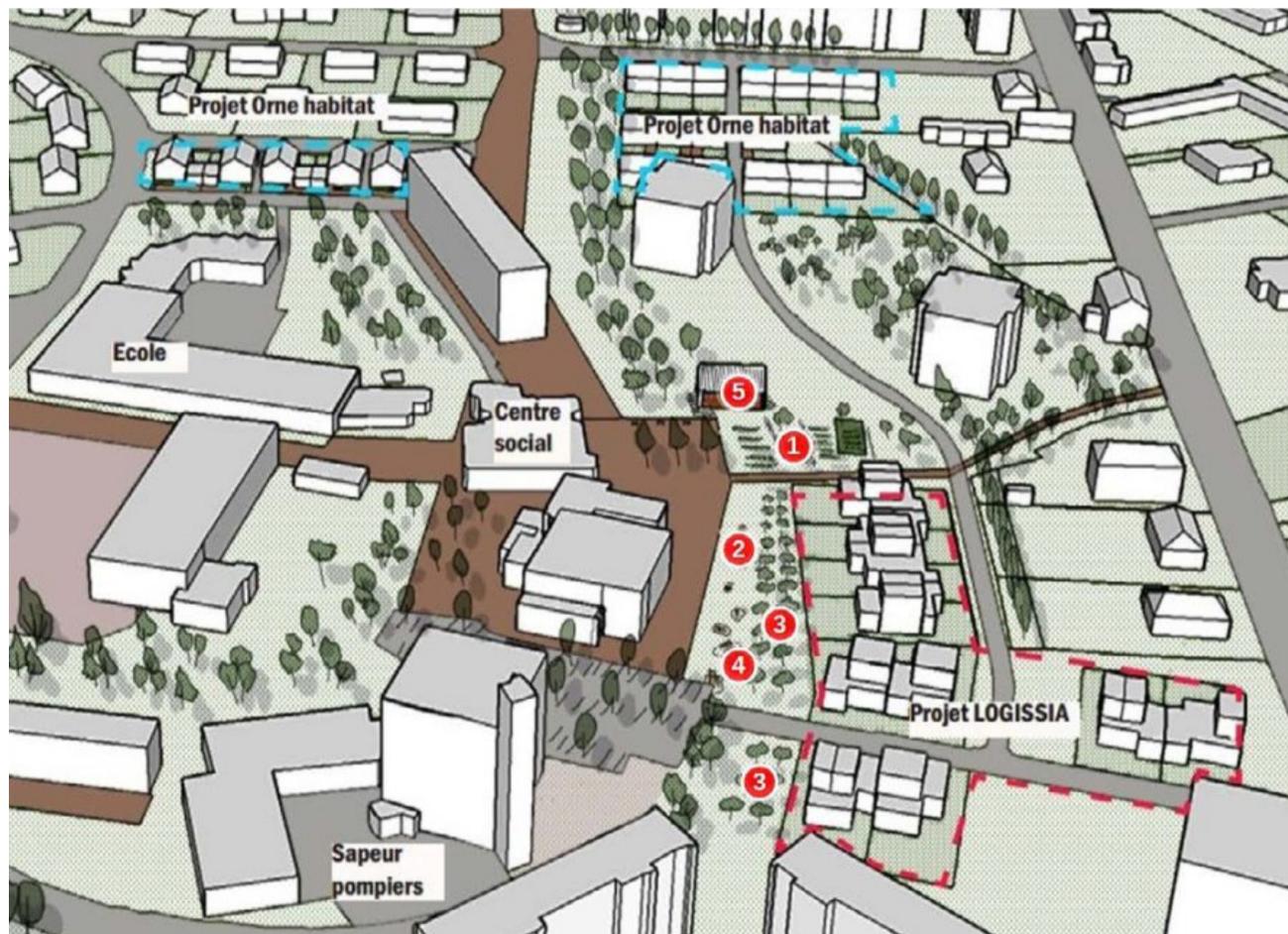
vers le boulevard Hamonic. Et l'intervenante de résumer : « Les objectifs sont de : développer l'attractivité du quartier en confortant les lieux de vie ; mettre en évidence le potentiel spatial et végétal du territoire et renforcer sa nouvelle identité ; favoriser la lisibilité de l'espace urbain ; organiser la circulation et le stationnement des véhicules, en favorisant les déplacements doux dans une logique de continuité de l'accessibilité ».

tal du territoire et renforcer sa nouvelle identité ; favoriser la lisibilité de l'espace urbain ; organiser la circulation et le stationnement des véhicules, en favorisant les déplacements doux dans une logique de continuité de l'accessibilité ».

programmé la construction de quatre logements semi-collectifs et 10 logements individuels. « C'est un aménagement d'ensemble qui nécessitera également une remise à niveau de toutes les voiries, a souligné Jean-Luc Gatien. Le quartier Prévert est un quartier intéressant, mais qui a vieilli. Il est à l'écart, sans trop de liens avec le centre-ville. Le souhait est donc de favoriser cette relation, mais aussi limiter la circulation interne avec les voitures en développant les déplacements à pied et à vélo ».

Au regard du contexte climatique, Sylvie Errard, 1^{re} adjointe, a insisté sur la nécessité de favoriser la présence des arbres. L'idée étant de créer au sein du quartier un parc où les habitants pourraient venir se balader, au même titre que la base de loisirs ou le parc Barré Saint en centre-ville. « Il y a un équilibre à trouver entre la densité de population dans ce quartier et celle de la ville, avec le maintien des services », a complété José Collado, conseiller municipal de la minorité et conseiller départemental. Un échange avec la salle a permis à certains habitants de demander des précisions. L'idée a été émise de matérialiser ce projet par une maquette afin de mieux le comprendre. Le souhait général étant de voir rapidement sortir de terre les premières constructions, après de nombreuses démolitions.

● Michel Moriceau



1. Jardins partagés. 2. Espace pique-nique. 3. Un verger. 4. Espace de jeux pour enfants. 5. Préau.

Côté logements

Des perspectives d'aménagements étroitement liés aux projets des bailleurs sociaux en termes de logements. « Orne Habitat a entrepris la rénovation de 54 logements à l'angle de l'avenue Lemeunier de la Raillère et de la rue Gabriel-Duhé », a indiqué le maire. Par ailleurs, le bailleur prévoit la déconstruction de 128 logements et la construction de 48 logements individuels. Pour sa part, Logissia a



Les trois intervenants qui ont exposé le projet.

En bref

LA FERTE-MACE

Mairie déléguée d'Antoigny. Permanences : 1^{er} lundi de chaque mois de 14 h à 16 h ; tous les jeudis de 17 h à 19 h Contact : 02.33.37.14.91

Animal trouvé. Une petite chienne Malinois, environ 5-6 mois. Contacter la mairie de La Ferté-Macé.

Cimetières. Il est rappelé que les concessions 30 ans, délivrées en 1990 et 1991 sont expirées et que celles de 1992 seront expirées le 31 décembre 2022. Par ailleurs, les concessions 15 ans, délivrées en 2005 et 2006 sont expirées et celles de 2007 seront expirées le 31 décembre 2022. Le renouvellement est à prévoir dès maintenant. S'adresser au gardien du cimetière. Faute d'intervenir par les familles,

ces terrains seront repris par la Ville. Enfin, il est rappelé que les terrains communs, délivrés avant le 31 décembre 2016 sont venus à expiration. Faute d'intervenir par les familles, ces terrains pourront être repris par la ville. S'adresser en mairie ou au gardien du cimetière.

Ouverture de l'espace jeux. Jeudis 27 octobre et 3 novembre, 14 h, espace jeux, 10, rue de Versailles, après midi jeux vacances d'automne. L'espace jeux ouvert les vendredis soir sera aussi ouvert les mardis et jeudis à 14 h pendant les vacances. La liste actualisée des jeux est accessible avec le lien suivant : lafertemace.fr/liste-jeux.pdf. Vous pouvez demander des listes plus spécialisées au contact et emprunter des jeux. Gratuit. Contact : 06 85 89 18 40.

A la médiathèque

- **Les mardis** : 15 h & 16 h 30, ateliers numériques. Accompagnement personnalisé à l'usage des outils numériques et aux démarches en ligne.

- **Les jeudis** : 15 h à 17 h 30, Clic'Express. Besoin d'une aide ponctuelle sur votre équipement numérique ou pour une démarche en ligne ? La médiathèque propose son aide, sans rendez-vous, les jeudis après-midi.

- **Les mercredis** : à 14 h, salle Tintamare, à vos manettes Venez jouer sur écran géant sur Consoles PS 4 ou Nintendo switch.

- **Du 29 octobre au 12 novembre** : « Je consomme, donc je suis » (voir ci-dessus).

Médiathèque 8, rue St-Denis, 02 33 14 14 79.